

Conseil du 24 janvier 2023

Présents : BernadetteDoutremepuich, Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Isabelle Gruchala, Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Frédéric Louette, Hélène Massa, Christian Nevejans, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez,

Secrétaire de séance : Christian Nevejans

Compte rendu du conseil du 1^{er} décembre : **Adopté à l'unanimité**

Délibérations :

- Autorisation de dépenses de 25% du BP 2022 pour l'investissement : **Adopté à l'unanimité**
- Attribution du fonds de concours 2022 : rénovation énergétique de la salle communale. **Adopté à l'unanimité**
- Intégration à la CTG supra communale : convention de partenariat avec la CAF dans les domaines d'intervention suivants : enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, logement, handicap.... **Adopté à l'unanimité**
- Affouage : Le prix du stère est fixé à 5 euros. **Adopté à l'unanimité**
- Remboursement aux locataires du logement communal d'un cumulus acheté en urgence par leurs soins .Pour la somme de 279€. **Adopté à l'unanimité**
- Adoption de nouveaux tarifs pour le Centre de loisirs pour pallier aux augmentations de l'ensemble des frais tout particulièrement les transports lors des sorties. Après débat, un tarif unique quelque soit l'âge est décidé par le CM. **Tarifs adoptés à l'unanimité.**

Tarifs	Montant de l'impôt (ligne 14)	Enfants	Semaine de 5 jours	Semaine de 4 jours	Tarifs	Montant de l'impôt (ligne 14)	Enfants	Semaine de 5 jours	Semaine de 4 jours
Villersois	Impôts Montant 0	1er enfant	47 €	38 €	Extérieurs	Impôts Montant 0	1er enfant	62 €	50 €
		2ème	44 €	35 €			2ème	59 €	47 €
		3ème	41 €	32 €			3ème	56 €	44 €
	Moins de 1000	1er enfant	52 €	42 €		Moins de 1000	1er enfant	67 €	54 €
		2ème	49 €	39 €			2ème	64 €	51 €
		3ème	46 €	36 €			3ème	61 €	48 €
	Plus de 1000	1er enfant	57 €	46 €		Plus de 1000	1er enfant	72 €	58 €
		2ème	54 €	43 €			2ème	69 €	55 €
		3ème	51 €	40 €			3ème	66 €	52 €

- Admission en non-valeurs : Le montant s'élève à 884,96 euros. **Adopté à l'unanimité**

Projets investissements 2023-2024 :

1. Monument aux morts : réfection des abords pour une meilleure visibilité.
2. Réfection du massif Grand rue face au monument et de la pointe de l'espace loisirs. Des devis seront établis et les subventions adéquates sollicitées.
3. Espaces devant la mairie : suppression massif et haie, cheminement pour accès au local technique.
4. Pâture Fay : la commission Jeunesse, culture et sport réfléchira à l'aménagement en y associant l'ACJ.
5. Salle communale : réfection peintures ; changement des tables, chaises et vaisselle.
6. Ecole : réfection peinture d'une des deux classes sur la cour

Personnel périscolaire

Le problème du bruit à la cantine est évoqué suite à des remontées de parents de CP.

Une réflexion avec le personnel sera engagée afin de les aider au mieux à encadrer le moment du repas.

Divers

Cette année encore il nous est possible de bénéficier de places de foot pour deux matchs à Lens (30 places à chaque fois) ; toutefois il est précisé que ce sont d'abord les jeunes qui doivent en profiter : un dispositif sera mis en place afin de répondre à ces directives et d'en faire bénéficier le plus de jeunes possible.

La séance est levée à 20h30